



Lectures
Les comptes rendus

Dominique Méda, *Le travail*

Valérie Guillemot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/19816>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Valérie Guillemot, « Dominique Méda, *Le travail* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 11 janvier 2016, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/19816>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Dominique Méda, *Le travail*

Valérie Guillemot

- 1 Cinquième édition d'un ouvrage publié initialement en 2004, ce « Que sais-je » 2015 consacré au travail propose d'explorer l'évolution chronologique du statut accordé au travail et à ceux qui le réalisent dans la société.
- 2 Les questions vives qui font débat aujourd'hui autour du travail sont ainsi abordées avec le recul permis par des rappels historiques. Certaines vérités contemporaines sur le travail – prédominance des organisations hiérarchiques et du salariat, contraintes de rentabilité, focus sur l'emploi plutôt que sur l'activité, approche par les risques psychosociaux, ...- ne seraient alors que des *epistémè* dépassées dans la conception future du travail : « peut-on encore faire échapper le travail aux logiques économistes et marchandes dans lesquelles il est inextricablement emmêlé depuis le XVIII^e siècle et promouvoir un travail socialement utile et doté de sens, en dehors de celles-ci ? Est-il possible, dans le cas contraire, de ménager au sein même des logiques marchandes et capitalistes un espace propre au travail, permettant à la majorité des individus de trouver dans l'exercice d'une telle activité expression de soi et contribution à l'utilité sociale ? » (p. 121).
- 3 Si l'ouvrage est centré sur la situation actuelle et l'avenir du travail en France, pour traiter différentes dimensions du travail – historique, philosophique, économique, juridique, sociale – l'auteur s'appuie sur des publications françaises mais également européennes et américaines ainsi que sur des études (DARES, INSEE, IRES...) soigneusement référencées.
- 4 Définir le travail n'est pas l'objet de Dominique Méda. Si un consensus s'est longtemps – mais pas depuis si longtemps – formé autour de la reconnaissance des activités productives comme travail, l'étymologie du terme (*tripalium*) renvoie à l'obstétrique où effort, douleur et création s'articulent. L'acception est alors plus proche du *Bildung* d'Hegel que du *Arbeit* de Marx, critère majeur de distinction entre l'homme et l'animal. L'auteur opte pour « une activité humaine consistant à mettre en forme une capacité ou un donné pour l'usage d'autrui, de manière indépendante (travail indépendant) ou sous la direction d'un autre (travail salarié) en échange d'une contrepartie monétaire » (p. 30). Ce

dernier point, l'échange monétaire, est au cœur de l'évolution de l'attitude envers le travail tout au long de l'histoire. En effet à l'époque grecque, seules les activités accomplies sans autre fin qu'elles-mêmes, libérées de la nécessité, comme la politique, sont estimables et génèrent le lien social. Ce n'est qu'à l'époque moderne que la valeur ajoutée par une activité de production d'objets à partir de ressources naturelles devient positivement considérée. Le travail structure alors les liens sociaux dans un ordre social régi non plus par la place occupée par la naissance mais par la place occupée dans le travail, clé de l'autonomie, moyen d'accroître la richesse à la fois individuelle et collective. Toute activité n'est pas travail, même si au XX^e siècle, la connotation positive corrélée au mot travail induit son usage plus largement, y compris pour les tâches domestiques.

- 5 L'approche historique met en évidence la diminution de la liberté contractuelle et l'élargissement du rôle de l'état au-delà de sa fonction régaliennne à partir de questions du travail et des réponses juridiques apportées au fil du temps à partir du milieu du XIX^e siècle. Les conséquences sont un glissement progressif de la protection de la propriété vers le travail, et la valeur croissante accordée à la notion d'emploi plutôt qu'au travail, au moment où le salariat évolue de 53 % à 90 % de la population active au cours du XX^e siècle : l'emploi génère dès lors le statut d'où découle la protection.
- 6 Le débat sur ce qui doit fonder la valeur de la société de demain déborde très largement la question du travail. Il porte néanmoins sur une alternative entre la poursuite du développement d'une société capitaliste et une société fondée sur d'autres critères d'évaluation que le Produit Intérieur Brut.
- 7 Dans le premier cas, dans un marché du travail provisoirement mutilé par le déséquilibre relatif à l'emploi générateur de chômage, le travail peine à remplir les cinq fonctions identifiées par Jahoda (1984) : structuration temporelle, contacts sociaux en dehors de la famille, buts dépassant ses visées propres, identité sociale, parade à l'oisiveté. Les diverses allocations prévues pour les personnes privées d'emploi sont une réponse largement incomplète aux besoins satisfaits par le travail : le travail est une norme à laquelle il convient de se conformer. Paradoxalement, les politiques de l'emploi et leurs innombrables dispositifs et contrats atypiques ont contribué à fragiliser le travail comme norme et la protection offerte par ce dernier. Elles conduiraient aussi par l'« obsession de l'emploi » (p. 69) à une dégradation de la qualité du travail. « Les politiques de l'emploi menées depuis une trentaine d'années en France apparaissent a posteriori comme particulièrement indifférentes, voire parfois en complète contradiction, avec l'attention portée à l'activité, au sens et à la qualité du travail » (p. 99). Les études analysées dans l'ouvrage objectivent le sentiment diffus et persistant de mal-être voire de souffrance au travail des salariés d'aujourd'hui.
- 8 Dans le deuxième cas, les modèles restent à inventer autour de la notion de « travail soutenable » et des trois scénarios proposés (p. 95) : automatisation maximum et raréfaction des emplois, reconversion écologique (qualité du travail, des produits, respect des normes internationales sociales et environnementales), scénario médian. Dans de nouvelles formes contractuelles, dans de nouveaux modes relationnels, l'organisation du travail qui permet la participation de chacun à la prise de décision dans son travail au quotidien, et son influence sur l'ensemble des questions affectant son travail est un enjeu pour les décideurs politiques et économiques du monde du travail en train de se construire. L'autonomie est en passe de devenir une valeur dominante. Les conditions de son actualisation sont la protection et l'éducation.

AUTHOR

VALÉRIE GUILLEMOT

Docteur en Sciences de l'Education